

Document d'information sur la **gestion des RISQUES MAJEURS**



**J'adopte les bons réflexes...  
je me protège !**

Le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (Dicrim) est destiné à informer les Colomniéroises et les Colomniérois des risques naturels et technologiques répertoriés sur la commune : tempête, inondations, mouvement de terrain, feux de forêt, séisme, canicule, grand froid, transport de matières dangereuses et risques sanitaires.

Il indique de manière pédagogique, sous forme d'icônes, la **conduite à tenir** et les **consignes à appliquer** pour chacun de ces risques. En effet, même s'ils sont rares et limités, connaître les dispositions pour s'en protéger et acquérir les bons réflexes permet d'y faire face plus sereinement.

• Le Dicrim est une synthèse du Plan communal de sauvegarde qui fixe l'ensemble des règles et mesures que la municipalité devrait mettre en œuvre pour l'assistance à la population en cas de sinistre majeur. Beaucoup plus détaillé, ce document peut être consulté aux services Techniques de la mairie.

• Le Dicrim répond à une obligation réglementaire de la loi du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs, et selon le décret n°90-918 du 11 octobre 1990 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques pris en application de l'article L. 125-2 du code de l'environnement «les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent».

# RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ / CONDUITES À TENIR

<b>TEMPÊTE</b>	<p>Tempête / Vents violents</p>	<p>Restez informé.</p>	<p>Restez chez vous.</p>	<p>Rentrez dans un bâtiment en dur.</p>	<p>Fermez le gaz et l'électricité.</p>	<p>Fermez portes, fenêtres et volets.</p>	<p>Rentrez les objets susceptibles d'être emportés.</p>	<p>Faites des réserves d'eau potable.</p>	<p>Prenez votre kit d'urgence.</p>	<p>Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol.</p>			
<b>INONDATIONS</b>	<p>Inondation lente</p>	<p>Restez informé.</p>	<p>Fermez portes, fenêtres et volets.</p>	<p>Fermez le gaz et l'électricité.</p>	<p>Faites des réserves d'eau potable.</p>	<p>Évacuez sur ordre des autorités.</p>	<p>Prenez votre kit d'urgence.</p>	<p>Ne vous engagez pas sur une voie dangereuse.</p>	<p>Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol.</p>				
	<p>Inondation rapide</p>	<p>Restez informé.</p>	<p>Fermez portes, fenêtres et volets.</p>	<p>Fermez le gaz et l'électricité.</p>	<p>Montez à pied dans les étages ou sur un point haut.</p>	<p>Ne revenez pas sur vos pas.</p>	<p>Signalez-vous.</p>	<p>Faites des réserves d'eau potable.</p>	<p>Prenez votre kit d'urgence.</p>	<p>Évacuez sur ordre des autorités.</p>	<p>Ne vous engagez pas sur une voie dangereuse.</p>	<p>Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol.</p>	
<b>MOUVEMENT DE TERRAIN</b>	<p>Mouvement de terrain</p>	<p>Restez informé.</p>	<p>Éloignez-vous de toute zone dangereuse.</p>	<p>OU</p> <p>Abritez-vous sous un meuble solide.</p>	<p>Ne revenez pas sur vos pas.</p>	<p>Évacuez sur ordre des autorités.</p>	<p>Prenez votre kit d'urgence.</p>	<p>Rejoignez les points de regroupement.</p>	<p>Ne vous engagez pas sur une voie dangereuse.</p>	<p>Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol.</p>			
<b>FEUX DE FORÊT</b>	<p>Feux de forêt</p>	<p>Restez informé.</p>	<p>Dégagez les voies d'accès pour les secours / Arrosez.</p>	<p>Rentrez dans un bâtiment en dur. Restez chez vous.</p>	<p>Fermez portes et fenêtres. Calfeutrez-vous.</p>	<p>Fermez le gaz et l'électricité.</p>	<p>Mettre à l'abri les produits explosifs et inflammables.</p>	<p>Faites des réserves d'eau potable.</p>	<p>Signalez-vous.</p>	<p>Évacuez sur ordre des autorités.</p>	<p>Prenez votre kit d'urgence.</p>	<p>Ne vous approchez jamais d'un feu.</p>	<p>Ne vous engagez pas sur une voie dangereuse.</p>
<b>SÉISME</b>	<p>Séisme</p>	<p>PENDANT</p> <p>Restez informé.</p>	<p>Éloignez-vous des bâtiments, poteaux, arbres, etc.</p>	<p>OU</p> <p>Abritez-vous sous un meuble solide.</p>	<p>Fermez le gaz et l'électricité.</p>	<p>Signalez-vous.</p>	<p>Prenez votre kit d'urgence.</p>	<p>APRÈS</p>	<p>Évacuez le bâtiment.</p>	<p>Rejoignez les points de regroupement.</p>	<p>Ne revenez pas sur vos pas.</p>	<p>Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol.</p>	
<b>CANICULE</b>	<p>Canicule</p>	<p>Restez informé.</p>	<p>Buvez de l'eau régulièrement.</p>	<p>Ventilez-vous et hydratez votre corps.</p>	<p>Maintenez votre domicile au frais. Fermez vos volets.</p>	<p>Donnez et prenez des nouvelles de vos proches.</p>	<p>Mangez en quantité suffisante.</p>	<p>Évitez le sport et les efforts physiques.</p>	<p>Ne buvez pas d'alcool.</p>				
<b>GRAND FROID</b>	<p>Grand froid / Fortes chutes de neige</p>	<p>Restez informé.</p>	<p>Restez chez vous.</p>	<p>Faites des réserves d'eau potable.</p>	<p>Évacuez sur ordre des autorités.</p>	<p>Ne vous engagez pas sur une voie dangereuse.</p>	<p>Ne buvez pas d'alcool.</p>						
<b>TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES</b>	<p>Transport matières dangereuses</p>	<p>Restez informé.</p>	<p>Rentrez dans un bâtiment en dur. Restez chez vous.</p>	<p>Fermez portes et fenêtres. Calfeutrez-vous.</p>	<p>Fermez le gaz et l'électricité.</p>	<p>Prenez votre kit d'urgence.</p>	<p>Évacuez sur ordre des autorités.</p>	<p>Ne fumez pas.</p>	<p>Ne téléphonez pas (sauf urgence vitale).</p>		<b>RISQUES SANITAIRES</b>	<p>Risques sanitaires</p>	<p>Écoutez et respectez les consignes des pouvoirs publics.</p>

### EN CAS DE DÉCLENCHEMENT D'UN RISQUE

#### ➔ INFORMEZ-VOUS :

- à la mairie : 05.53.35.57.57 | [www.coulounieix-chamiers.fr](http://www.coulounieix-chamiers.fr)
- écouter la radio locale : France Bleu Périgord 99.3 FM (les consignes de sécurité sont transmises par la Préfecture)

#### ➔ PRÉPAREZ-VOUS

#### ➔ SUIVEZ LES CONSIGNES

### EN AMONT, PRÉPAREZ UN KIT D'URGENCE

Mettez les équipements de première nécessité dans un sac à dos que vous rangerez dans un endroit facilement accessible et connu de tous les membres de votre famille.

- Sifflet
- Lampe torche (avec piles de rechange ou rechargeables)
- 1 à 2 bouteilles d'eau par personne
- Aliments longue conservation (fruits secs, conserves, etc...)
- Trousse de premiers secours (pansements, bandages, désinfectant, etc...)
- Photocopies des papiers administratifs (papiers personnels, carte d'identité, carte vitale, etc...)
- Argent liquide
- Radio à piles (et piles de rechange)
- Vêtements chauds et couvertures de survie (bottes, pull, imperméable, etc...)
- Photocopies des contrats d'assurance des personnes et des biens.
- Appareil photo.

Cochez les éléments mis dans votre kit et pensez à vérifier régulièrement leur date de péremption.

### ÉQUIPEMENTS À PRENDRE À LA DERNIÈRE MINUTE :

- Téléphone portable
- Médicaments spécifiques
- Papiers d'identité
- Chéquier et carte bleue

### LES COORDONNÉES UTILES

En situation de risque, une fois en sécurité, vous devez donner l'alerte :



**POLICE-SECOURS**

☎ 17



**SAPEURS-POMPIERS**

☎ 18



**URGENCES / SAMU24**

☎ 15

**SERVICES TECHNIQUES :** ☎ 05.53.35.57.30

**ACCUEIL MAIRIE :** ☎ 05.53.35.57.57

Mairie de Coulounieix-Chamiers  
Avenue du Général de Gaulle  
24660 Coulounieix-Chamiers

